

## OBLIGATIONS ET TEXTES DE REFERENCES

Article L231-3-1 et R123-12-20  
Règles R6 de l'APSAD

## PUBLIC CONCERNE

Formation destinée au personnel désigné par le responsable de l'établissement conformément au code du travail et aux règles de l'APSAD

## PRE-REQUIS

- Savoir parler et comprendre la langue française

## OBJECTIFS

Savoir utiliser les différents moyens de secours sur un feu,  
Être capable de gérer un incendie ainsi que les notions de prévention.  
Être capable d'utiliser un Appareil Respiratoire Isolant.  
Mettre en œuvre la technique d'évacuation du bâtiment et le rôle du guide et du serre-file, et du chargé d'évacuation

## CONTENU :

### **Partie théorique ESI : 7 heures**

- missions de l'équipier de seconde intervention
- la réglementation
- les textes réglementaires
- le rôle de la prévention
- conséquences et causes d'un incendie dans l'entreprise
- la combustion
- les modes de propagation du feu
- les explosions
- les classes de feu
- la réaction et résistance au feu des matériaux
- les agents extincteurs
- le matériel de sécurité incendie
- le désenfumage
- le système sécurité incendie
- technique d'évacuation par rapport aux bâtiments

### **Partie pratique ESI : 7 heures**

- manœuvre des extincteurs par les participants sur feux réels (feux secs, hydrocarbure, gaz...)
- exercice des modes de propagation des fumées dans un local clos (générateur de fumée)
- le dégagement d'une victime dans un local enfumé clos

### **ARI : 7 heures**

- Découverte et contexte réglementaire de l'ARI
- Exercices pratiques d'utilisation de l'ARI

## METHODE PEDAGOGIQUE

- Démonstrative, participative et pratique (exercices encadrés)

### MOYENS PEDAGOGIQUES

- L'organisme de formation mettra en œuvre tous les moyens techniques et humains pour la bonne réalisation de cette action de formation.
- Documentation remise aux participants

### EVALUATION DE LA FORMATION

- Contrôle des connaissances théoriques par QCM.
- Vérification des acquis par des exercices pratiques tout au long de la formation.

### INTERVENANT

Formateur spécialisé dans le risque incendie

### AGREMENT

EGIDE ENTREPRISE est titulaire des agréments et des habilitations lui permettant de délivrer les formations en prévention des risques.

### VALIDATION DE LA FORMATION

Mise en situation des stagiaires - Analyse et actions correctives -  
Une attestation de formation est délivrée en fin de formation par EGIDE ENTREPRISE

### DUREE FORMATION

3 jours

### RECYCLAGE

Préconisé tous les 2 ans

### NOMBRE STAGIAIRES

- En intra maximum 6 personnes  
- En inter formation validée à partir de 4 personnes

### MODALITES ACCUEIL HANDICAP

Egide Entreprise accueille les stagiaires en situation de handicap en partenariat avec l'AGEFIPH des Hauts-de-France.